

Les seuils du *care*

Les conditions socio-spatiales de l'application d'une éthique du *care*

INTRODUCTION

Dans son ouvrage, *Anthropologie de l'espace*, Marion Segaud, anthropologue critique des mouvements architecturaux du xx^e siècle, identifie quatre invariants anthropologiques dans les rapports que les êtres humains entretiennent avec les espaces : habiter, fonder, transformer et distribuer. L'*Habiter* « consiste à tracer un rapport au territoire en lui attribuant des qualités qui permettent à chacun de s'y identifier » (Segaud M., 2008 cité par Buffoni C., 2009), il permet de relier la dimension intérieure de l'individu avec le monde qu'il habite, il participe à la constitution du soi. L'acte de *fonder* opère une « mise en relation symbolique entre un lieu et l'univers » (Buffoni C., 2009), il permet de délimiter le territoire, de créer un intérieur et un extérieur, au travers de pratiques rituelles. La *distribution* concerne la répartition des individus et des groupes dans les espaces. Des normes de classification liées au genre, à la classe, à l'âge, à l'ethnie, sont mobilisées pour assigner des espaces aux groupes. Le dernier invariant, *transformer*, s'intéresse à la façon dont les êtres humains adaptent leurs habitats à leurs besoins et aspirations. Ces notions entrent directement en lien avec celles du *care*, car elles nous invitent à penser la production des espaces, non plus simplement en termes de dispositifs matériels ou d'ajustements entre des pleins et des vides, mais en tant que capacités de chacun·e à développer des pratiques d'appropriation (compétences) et, en tant que pratiques effectives (performances) que les habitant·es de la Terre développent pour Habiter le monde, s'y relier et fonder des relations avec autrui (Segaud M., 2008).

Le *care*, tel que défini par Joan Tronto, est à la fois un invariant anthropologique, car la sollicitude ou le soin est « indispensable à la vie de chaque être humain » (Girault E., 2010) et une pratique concrète, qui consiste à prendre la responsabilité de nos vulnérabilités respectives en se rendant disponibles aux besoins des autres (*caring about*), en prenant en charge (*taking care of*), en prenant soin (*care giving*) et en recevant le soin (*care receiving*) (Tronto J., 2008).

Dans les sociétés modernes occidentales, les dimensions anthropologiques de l'Habiter et du *care* ont eu tendance à être niées, au dépend des entités les plus vulnérables, qu'il s'agisse de nos corps ou de nos environnements, au profit d'une « domination absolue des savoirs technologiques et des ingénieries » (Lussault M., 2018) et d'une société organisée au prisme de la gestion des « risques » (Tronto J., 2012). En ce qui concerne, l'Habiter, les « compétences » et les « performances » des habitant-es (Segaud M., 2008) ont été systématiquement marginalisées ; les espaces ont été « périmétrés » (Femia A. & Ardenne P., 2021, p. 34), organisés en zones dissociant les fonctions, décontextualisés des environnements, séparant les êtres humains des milieux naturels. Dans ce contexte, le *care* est une « activité socialement dévalorisée » (Girault E., 2010), s'exerçant derrière des murs opaques, de façon invisible et gratuite. En effet, la division sexuée du travail qui assigne les femmes au travail reproductif et les hommes au travail productif, s'organise autour de deux principes fondamentaux : la « hiérarchisation », certains travaux sont plus valorisés que d'autres, et la « séparation » (Kergoat D., 2001, p. 79), les sphères domestiques et productives sont spécialisées dans leurs fonctions et ségrégées spatialement.

À la suite de Carol Gilligan, Joan Tronto participe à la réflexion sur les formes du raisonnement moral et questionne la dimension genrée de ces approches. Elle propose de remplacer la « moralité des femmes » par une éthique du *care* qui « concernerait l'ensemble des citoyens et inclurait les valeurs traditionnellement associées aux femmes » (Girault E., 2010). Cette transformation impliquerait de dépasser trois frontières morales qui s'imposent à nous. Celles qui s'établissent entre la morale et la politique qui sont considérées comme des sphères séparées, entre la morale et les émotions impliquant une insensibilité aux contextes, et finalement, celles qui s'établissent entre vie privée et vie publique, qui assignent les femmes aux sphères domestiques. Ces « lignes de partage qui sont apparues en Europe au XVII^e siècle, siècle marqué par d'importantes transformations sociales et économiques » (Girault E., 2010).

Joan Tronto nous invite à repenser « les frontières de la morale » ainsi qu'un « renouveau tout aussi radical, de la réflexion sur les structures de pouvoir et la situation des privilèges » (Tronto J., 2009, p. 28), mais dans ses écrits, les espaces ne sont pas pensés comme des « ressources » favorisant la redéfinition de ces frontières et la fondation d'une « éthique du *care* ». Or, « l'espace est un déterminant constitutif de l'échange social (...), il induit des dynamiques particulières et permet de

développer des compétences qui sont à la fois collectives et individuelles » (Rémy & Voyé cité par Bessin M. & Roulleau-Berger L., 2002, p. 8).

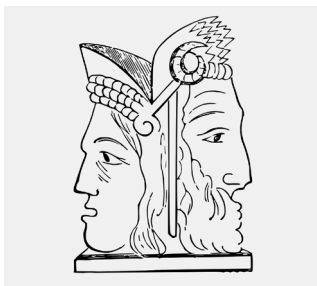
En définitive, peu de chercheurs ont écrit sur les relations unissant espace et *care*¹. Dans son article « Porter attention aux espaces de vie anthropocènes. Vers une théorie du *spatial care* » (2018), Michel Lussault les met en lien sans pour autant légitimer la relation (Lussault M., 2018). Partant du postulat que tous les espaces sont vulnérables, il convient d'en prendre soin. Quatre constats émergent de cette lecture : premièrement, l'espace est considéré dans son sens large, géographique autour de trois dimensions, la planète anthropisée, la terre humanisée et le monde socialisé, qui ne permet pas de le considérer dans ses plus « petites » échelles, c'est-à-dire l'espace physique et social du quotidien. Deuxièmement, l'espace n'est jamais neutre. Il n'est pas séparé des questions et des relations sociales qui sont difficilement appréhendables à de telles échelles géographiques. Troisièmement, l'« éthique du *care* » invite à repenser la « quotidienneté » (Bégout B., 2005, p. 241) de nos existences dans ses expériences concrètes et à des échelles spatiales qui touchent à la vie ordinaire des êtres humains, et d'être sensibles « aux détails qui importent dans les situations vécues » (Laugier S. cité par San Martin E., 2019, p. 50). Et finalement, Michel Lussault défend le concept de « vulnérabilité généralisée » et considère ainsi l'espace comme objet de *care*, mais rien n'est dit sur l'espace comme « support de *care* » (Courbebaisse A. & Salembier C., 2022, p. 3). Or l'espace, sous certaines conditions et configurations, est plus propice au déploiement des pratiques de *care*. Dans certaines conditions sociales, voire psycho-sociales, des dispositifs spatiaux semblent encourager le déploiement du *care*, quand d'autres peuvent le décourager. C'est ce que nous souhaitons interroger dans cet article, à partir des seuils du *care*.

¹ L'ouvrage *Critical Care : Architecture and Urbanism for a Broken Planet* vient partiellement combler ce vide, tout en interrogeant peu le potentiel des espaces à soutenir le *care*. L'ouvrage insiste davantage sur l'architecture comme manifestation du pouvoir et de ce fait sur les enjeux, pour les architectes et urbanistes, à prendre en considération l'éthique du *care*, par une attention portée à l'environnement, bâti et non bâti, aux écosystèmes et aux personnes. En ce sens, les projets d'architecture et d'urbanisme sélectionnés sont présentés comme des alternatives au processus linéaire et vertical de production, conception, réalisation, réception des édifices et des espaces urbains. Ils intègrent le *care* à différentes échelles spatiales et dans de multiples dimensions, économique, écologique, du travail. Cependant, l'ouvrage ne mentionne pas la possibilité qu'il y aurait, pour les espaces de ces projets, à être aussi supports de *care*.

LES SEUILS DU CARE POUR MÉNAGER LA BONNE DISTANCE

Les seuils : coupure et couture

L'hypothèse de cet article est que l'éthique du *care* nous invite à repenser les conditions socio-spatiales qui nous séparent et nous unissent en tant qu'habitant·es de la Terre : les seuils du *care*. Par seuils, nous entendons tout espace intermédiaire (Moley C., 2006), qu'ils soient des portes, murs, portails, fenêtres, façades ; ou de transition, des sas, anti-chambres, corridors, halls ou cours d'entrée (Lawrence R., 1986), qui permettent à la fois de relier et de séparer, ils sont une protection et une ouverture sur le Monde et autrui. Les seuils ont un statut ambivalent, ils peuvent « être simultanément une chose et son contraire, exister potentiellement dans les deux états – ouvert et fermé – qui caractérisent la limite ou son absence » (Bonnin P., 2000, p. 67). Cette dualité, propre aux espaces intermédiaires et de seuils, se manifeste aussi dans les pratiques qu'ils supportent, comme par exemple des pratiques d'entretien et contrôle, de réunion et exclusion, ou encore de monstration et protection (Moley C., 2006). Symboliquement, les seuils mettent en scène des passages par le biais de rituels qui permettent un changement de statut. Il n'est d'ailleurs pas rare que le seuil d'entrée d'une maison soit protégé par des objets tels que le houx, le fer à cheval, etc. et soit mobilisé dans des rituels de passage tels que les mariages ou les passages aux différents âges de la vie.



Représentation symbolique de Janus, dieu des commencements et des passages

À la recherche de la bonne distance

Le déplacement des « lignes de partage » que prône Joan Tronto, ainsi que l'émergence d'un « monde où la sollicitude des personnes les unes pour les autres serait un principe valorisé de l'existence humaine »

(Tronto J., 2009, p. 20) doivent-ils rencontrer des conditions socio-spatiales spécifiques ? Dans ses travaux, Carol Gilligan postule, au travers de recherches empiriques sur les formes du raisonnement moral, trois stades de développement de « l'éthique du *care* », « un premier stade qui est entièrement égocentrique, un deuxième entièrement orienté vers l'autre, et un troisième où le soin en relation avec les autres parvient à un équilibre » (Tronto J., 2009, p. 117). L'application de l'« éthique du *care* » imposerait la quête continuelle d'un équilibre entre un « oubli de soi » au profit d'une disponibilité totale aux besoins des autres, et un « oubli des autres » permettant certes, la sécurité et l'autonomie de chacun·e, mais provoquant potentiellement l'indifférence et la solitude (Gilligan C., 2019). Carol Gilligan défend une tierce position, d'équilibre, où le souci de chacun·e serait respecté.

L'Habiter quant à lui, pour revenir à nos premières réflexions, serait un « art de l'espace » (Besse J.-M., 2013, p. 43), invitant à « instaurer de justes distances entre les hommes [...] et n'être ni trop près ni trop loin, pour éviter de donner ou de recevoir des coups » (Deleuze G., 1988 cité par Besse J.-M., 2013, p. 43). Si « l'éthique du *care* » invite à trouver un équilibre dans la relation de soin, « Habiter la Terre » impose d'ajuster les distances entre les humains et les environnements qui les accueillent, ainsi que dans les relations entre les êtres vivants. Par conséquent, les penseurs et producteurs de l'espace qu'ils soient habitant·es, architectes, urbanistes ou impliqué·es dans les politiques publiques de développement urbain, ont un rôle à jouer dans le développement d'une « éthique du *care* », car ils/elles ont l'habileté à trouver, définir et ajuster les « bonnes distances » (Besse J.-M., 2013, p. 43) entre moi et autrui, entre nous et le Monde.

Penser les « bonnes distances » ne peut se faire sans un détour par les travaux de l'anthropologue américain E.T Hall, inventeur du concept de « proxémie » qu'il définit comme « l'ensemble des observations et des théories concernant l'usage de l'espace par l'homme » (Hall E.T, 1971, p. 129). Au travers de travaux empiriques, l'auteur identifie quatre types de distances que les êtres humains instituent entre eux-mêmes et autrui, dont le dimensionnement diffère d'une culture à l'autre, les distances intime, personnelle, sociale et publique. Il démontre l'importance de prendre en compte « les différents mondes sensoriels » qu'habitent les êtres humains pour concevoir les espaces, du design d'une salle d'attente aux plans urbains d'une ville. En effet, l'espace ne peut être pensé uniquement dans ses dimensions rationnelles et fonctionnelles, les expériences

gustatives, visuelles, olfactives, auditives et tactiles, vont également jouer un rôle dans la perception que l'être humain se fait de son environnement et dans la possibilité de préserver des « bulles » conformes aux besoins d'une juste distance.

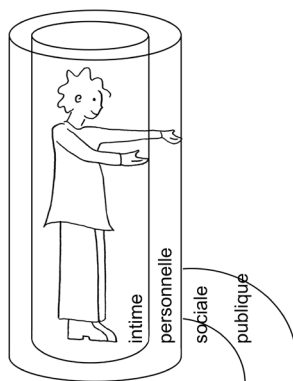


Schéma de la proxémie selon les théories de E.T Hall, 1971

La distance intime qui varie de 0 à 45 centimètres s'accompagne d'une grande implication physique, émotionnelle et sensorielle. Les détails du corps d'autrui sont visibles, son odeur est perceptible, il n'est pas nécessaire d'élever la voix pour entrer en communication. Elle correspond à « une relation d'engagement avec un autre corps » (Hall E.T, 1971, p. 147). La distance personnelle varie de 45 à 125 centimètres selon les cultures. Elle correspond à la création d'une sphère protectrice, à la longueur d'un bras étendu entre soi et autrui. « Au-delà, il est difficile de poser la main sur quelqu'un » (Hall E.T, 1971, p. 151). Les conversations peuvent être d'ordre personnel, mais la chaleur corporelle n'est plus perceptible. La distance sociale varie de 120 à 210 centimètres. C'est l'amplitude habituelle d'une relation de travail entre collègues, des négociations impersonnelles. Au plus la distance augmente, au plus les échanges se formalisent. La distance publique peut varier de 360 à 750 centimètres, voire plus, elle se situe « hors du cercle où l'individu est directement concerné » (Hall E.T, 1971, p. 155), elle correspond par exemple à des situations de discours lors de cérémonies officielles, de défilés militaires, etc.

Les individus, quelles que soient leur culture et les normes qui en découlent, seraient donc entourés d'une série de « bulles » qu'il convient

de respecter ou de franchir selon les situations sociales, autrement dit, des seuils qu'il s'agit de préserver ou de transgresser pour répondre aux besoins d'autrui (*caring about*), tout en protégeant nos sphères intimes. À distance intime, nos corps, premiers espaces de l'être humain, fonctionnent comme des bulles de protection et d'ouverture à autrui, et au-delà des éléments architecturaux, les « organisations fixes » de E.T Hall, peuvent servir « d'écran derrière lesquels on se retire périodiquement » (Goffman E. cité par Hall E.T, 1971, p. 133). Des « organisations semi-fixes » qui englobent toutes les formes de mobilier servant à organiser les espaces, tels que les comptoirs, chaises, rideaux, bancs, tables, cloisons amovibles, etc. vont également jouer un rôle de séparation ou au contraire de liaison, permettant d'ajuster les distances. Ils créent des seuils, des espaces intermédiaires, clairement identifiables, dont il s'agit de respecter les règles d'entrée, de sortie et de franchissement. Ils sont aussi, de par leur statut ambivalent, de fermeture et d'ouverture, des leviers permettant de « supporter le care » (*care support*) (Courbebaisse A. & Salembier C., 2022) car ils mettent en relation, encouragent et découragent certaines pratiques, éveillent aux besoins d'autrui (*caring about*), à sa prise en charge (*taking care of*), à la mise en pratique du soin (*care giving*), ainsi qu'à sa reconnaissance (*care receiving*). Ces espaces d'entre-deux entre les corps et les choses, entre les êtres humains, entre nous et le Monde, sont des leviers pour ajuster nos relations aux autres. Ils offrent des espaces de côtoïement, de frottements, de frictions, de conflits, un équilibre entre la « béance, faille indéfinie » (Besse J.-M., 2013, p. 43-44) qui provoque l'indifférence ; et l'entassement ou l'asphyxie, qui entraînent la passion et la lutte, ils « donnent la mesure » (Besse J.-M., 2013, p. 43-44) des relations entre les humains, et entre eux et leurs mondes. Il convient donc, comme le suggère M. Lussault, d'en prendre soin (*care spatial*) (Lussault M., 2018), de les ménager, pour qu'ils puissent assurer leur fonction de support du care (*care support*).

DES SEUILS HABITÉS

Nous allons à présent nous pencher sur des applications concrètes concernant les conditions socio-spatiales de l'application de « l'éthique du care », au travers de la description de seuils à différentes échelles spatiales, des échelles domestiques à celles de la ville. Pour chaque échelle, quatre dimensions seront développées : un constat sur les enjeux

contemporains, le type de distance qu'il convoque selon la classification dressée par E.T Hall, la typologie de relation attendue et finalement, des propositions d'aménagement ou des points d'attention pour prendre soin des seuils (*spatial care*) et révéler leurs potentialités de support de *care* (*care support*).

Les échelles domestiques

Les échelles domestiques concernent l'intérieur de nos logements : nos cuisines, nos chambres, nos salles d'eau, nos salles à manger, etc. Elles sont le lieu de la « distance intime », où les corps se touchent et s'évitent au sein de relations familiales et/ou amicales. C'est l'échelle des baisers, de la main qui touche, qui soulage, qui essuie les larmes, etc. Mais aussi des violences domestiques, lieux qui se dérobent au contrôle social selon leurs dispositions spatiales, leur isolement et leur typo-morphologie. À cette échelle, les questions de surpeuplement ou, au contraire, de sous-occupation sont pertinentes par rapport à nos réflexions. Étant donné la division sexuée du travail, dans ces espaces, les femmes sont les principales pourvoyeuses de soin², les « *caregivers* » (Laugier S., 2009) selon le terme utilisé par Sandra Laugier dans ses travaux, ou « *caretakers* » (Courbebaisse A. & Salembier C., 2022), notion que nous avons utilisée dans nos travaux de recherche pour relier le *care* aux enjeux spatiaux³.

Concernant le surpeuplement tout d'abord, nous savons aujourd'hui qu'en France, « les personnes les plus défavorisées et vulnérables sont les premières victimes du surpeuplement » dans les logements (Petit C., Lehrmann J. & Best A., 2017), or des études montrent aussi que parmi les plus précaires, les familles mono-parentales et les métiers du soin sont sur-représentées, « le travail quotidien du soin [...] est effectué de manière disproportionnée par les personnes exclues » (Tronto J., 2009, p. 210). Des publics particulièrement enclins à prendre en charge (*taking care of*) et à prendre soin (*care giving*) vivent dans des situations où il est difficile de restaurer son énergie pour se rendre disponible aux besoins des autres (*caring about*) (Tronto J., 2008). Dans le logement, les femmes sont

² En Belgique, selon les chiffres des enquêtes « emploi du temps » (*time-use*) produites par unstats, en 2013, la moyenne de travail domestique et de soins non rémunérés est de 3,82 heures par jour pour les femmes et de 2,42 heures pour les hommes, www.unstats.un.org/unsd/gender/timeuse, consulté le 31 mars 2022.

³ *Caretaker* signifiant littéralement concierge en anglais, une personne gardienne des espaces et garante du soin, à toutes les échelles de la vie quotidienne.

souvent privées de « privacité » : « [...], l'organisation de la famille dans l'espace domestique, indûment appelé privé, répond en effet aux rapports de pouvoir. Un des effets de ces rapports, peu souligné jusqu'alors, est que les femmes sont privées de privacité » (Collin F. cité par San Martin E., 2019, p. 69). A contrario, des logements sous-occupés ou de trop grande taille augmentent les charges de ménage ainsi que le travail domestique. Ils provoquent un éloignement de ses membres, une sorte d'individualisme et d'indifférence, non enclin aux développements de liens stables et solides entre les habitant·es, notamment en termes inter-générationnels. Des espaces « supports de *care* » pourraient alors être imaginés pour « régler les distances » entre les habitant·es : « une chambre à soi » (Woolf V., 2020) tout d'abord, pour rencontrer les aspirations déjà énoncées par V. Woolf en 1929, où celles et ceux qui prennent soin pourraient se reposer, se retirer du monde, pour prendre soin d'elles/eux-mêmes. Des espaces de circulation de qualité dans le logement ensuite, permettant tout à la fois, d'être en contact avec les autres habitant·es tout en réglant les distances nécessaires pour que les expériences sensorielles soient justes, répondant aux aspirations des êtres humains d'être au contact des autres, tout en préservant leur intimité. De la modularité finalement, permettant de redéfinir les usages des espaces en fonction des besoins et des aspirations de chacun·e selon les différents moments qui constituent le quotidien et l'existence des êtres humains. En effet, non seulement la promiscuité excessive hypothèque l'intimité et impose des formes de sociabilité non-désirées, mais elle peut aussi exacerber les tensions et dans les situations les plus dramatiques, les violences intrafamiliales (Pirus C. cité par Petit C. et al., 2017), même si l'organisation spatiale n'est bien évidemment pas le seul déterminant de ces drames se jouant au sein de la sphère domestique. Ces aspirations à trouver la bonne distance entre soi et les autres dans le logement, pourraient également s'appliquer à l'échelle des espaces collectifs et communs.

Les échelles collectives

Les échelles collectives de l'habitat concernent à la fois les espaces de circulation entre la sphère domestique et publique, les couloirs, coursives, venelles, cages d'escaliers, ascenseurs, mais aussi les murs (dont les façades), qui isolent et relient des voisin·es. La « contiguïté » (Besse J.-M., 2013, p. 46) caractérise cette échelle socio-spatiale. L'amplitude des espaces collectifs peut varier fortement selon le degré de

partage, certain·es concepteur·trices proposent une mutualisation forte entre voisin·es, alors que d'autres réduisent au minimum les espaces communs. Potentiellement, les garages à vélos, buanderies, locaux de poussettes, cuisines collectives, conciergeries, jardins partagés, etc. sont également à prendre en considération dans la réflexion sur « les seuils du *care* ». Les échelles collectives sont les lieux de la « distance personnelle », où les corps se présentent au monde de façon plus intime que dans l'espace public, tout en gardant une certaine tenue. C'est l'échelle du voisinage proche, des salutations cordiales, de l'entraide quotidienne, de la gouvernance des espaces partagés et potentiellement, de l'élargissement de la famille nucléaire à d'autres individus qui habitent l'environnement très proche (Salembier C. & Ledent G., 2021). Dans ce contexte, quelles sont les conditions socio-spatiales permettant de régler les bonnes distances entre voisin·es ? Premièrement, pour questionner les seuils de voisinage, il s'agit de s'intéresser à la question de l'isolation qu'elle soit acoustique ou visuelle, en effet, les études d'E.T Hall démontrent les effets délétères de logements où les voisin·es sont trop proches car les bruits et les mouvements sont perceptibles, voire visibles, à tout moment de la vie quotidienne. Trop de promiscuité provoque un « cloaque comportemental »⁴, empêche le développement de relations harmonieuses avec le voisinage et perturbe les relations sociales. Les êtres humains ont besoin de « cloisonnement protecteur » (Hall E.T, 1971, p. 228) pour équilibrer leurs relations à l'entourage. Deuxièmement, au niveau architectural, les espaces intermédiaires sont des lieux à travailler finement, en offrant de la lumière naturelle dans les couloirs et les cages d'escalier, une générosité spatiale permettant la rencontre à l'improviste. La conception spatiale devrait également être adaptée aux besoins des plus vulnérables, des enfants aux personnes âgées ou invalides. Ces attentions régleront plus adéquatement les distances entre voisin·es, et offriront un « potentiel relationnel » (Ledent G., 2014) plus ample aux habitantes. Imaginons une situation inverse, un quartier de maisons pavillonnaires où les seuils qui séparent espaces privés et publics sont imposants et dissuasifs : chien de garde, caméra de surveillance, grille automatique, palissade opaque, etc. Un manque de porosité ou de visibilité entre l'intérieur et l'extérieur, entraîne également, comme dans les cas de promiscuité extrême, une

⁴ Ce terme issu de la biologie s'applique habituellement aux animaux pour décrire « la résultante de tout processus qui rassemble les animaux en nombre anormalement élevé » (Calhoun J. cité par Hall E.T, 1971, p. 39).

impossibilité à s'ouvrir aux besoins des autres (*caring about*). Le seuil sert alors uniquement de coupure, il symbolise l'indifférence, le repli et l'individualisme, là où ailleurs, il peut être couture, grâce à une régulation des parcours d'entrée entre l'espace public et les sphères intimes. À cet égard, Hélène L'Heuillet parle d'une « crise de voisinage » qui serait aussi une « crise de l'habiter », dans le cas où l'on ne garderait « du lieu que la fonction de protection, occultant la dimension de la rencontre, tout aussi essentielle » (L'Heuillet H., 2016, p. 6). « Cultiver » les espaces intermédiaires, c'est « offrir la possibilité d'une rencontre » (Besse J.-M., 2013, p. 42), sans que les habitant·es n'aient forcément choisi ou conscience de cette potentialité. Troisièmement, l'échelle collective peut être encore davantage étendue lorsque des communautés habitantes ambitionnent de partager des espaces et certaines fonctions en dehors de la sphère domestique. Les propositions les plus radicales concernant la prise en compte du *care* dans le logement sont un héritage des mouvements féministes américains (XIX^e s.) et des révolutionnaires russes (1917). Cette échelle permet alors, soit de mutualiser le travail du soin entre les habitant·es soit de l'externaliser via l'emploi de professionnel·les, via la conception de cuisines communes, de crèches pour enfants ou de lavoirs collectifs. Les espaces supports de *care* se construisent entre voisin·es, permettant d'imaginer une sociabilité où les besoins de soin sont entendus, sans qu'ils ne reposent plus sur un individu ou un ménage, mais sur une communauté. Les tâches du soin ne sont alors plus marginalisées, invisibilisées ou dévalorisées, mais sont au contraire placées au centre des préoccupations, aussi bien en termes d'organisation sociale que spatiale. Prendre du temps pour « cultiver » ou ménager des seuils au sein des espaces résidentiels devrait, à l'avenir, constituer une priorité pour les concepteur·trices et pour les habitant·es. En effet, comme le rappelle Joan Tronto, « parce que le ménagement valorise les processus et les relations qui se déploient dans un va-et-vient dans le temps, ainsi que toutes les interrelations créées, appliquer les théories du *care* à l'architecture implique un changement fondamental de perspective [...] ». (Tronto J., 2021). Élargissons à présent nos réflexions à des applications à l'échelle urbaine.

Les échelles du quartier et de la ville

Les échelles du quartier et de la ville concernent l'ensemble des dispositifs urbains qui constituent l'espace public : les trottoirs, les rues, les

places, les rez-de-chaussée des immeubles, les parcs, les plaines de jeux, etc. ; ainsi que toutes les infrastructures liées à la mobilité. Elles sont les lieux de la « distance sociale », où les corps se côtoient et partagent des espaces en respectant les règles du jeu social de la coexistence urbaine. Les relations qui se tissent peuvent aller de la simple courtoisie de voisinage à la création de communautés urbaines stables, en passant par des systèmes de contrôle social plus ou moins institutionnalisés. Ici encore, les seuils ont un rôle à jouer pour placer « l'éthique du *care* » au centre de la conception et de la gouvernance des espaces. Richard Sennett, dans ses « analyses des modalités de la fabrication et de la fréquentation de l'espace public, [...] a fait de la question du réglage des interactions humaines, c'est-à-dire de la détermination des distances et des proximités, un enjeu essentiel de la constitution de l'espace public comme espace des voisinages et des mitoyennetés » (Sennett R. cité par Besse J.-M., 2015, p. 390). Le degré d'accord sur le partage des espaces publics et la rencontre avec ses usager·es, va dépendre des conditions socio-spatiales offertes : « L'usager définit son quartier par les lieux de repli et les itinéraires répétés jusqu'à y exercer une appropriation. Le quartier permet de maintenir un lien entre le lieu d'habitation et la ville, il devient un accroissement de l'habitable. Il définit les rapports de voisinage, les trajets quotidiens, les rapports avec les commerçants, et la connaissance des lieux qui donne le sentiment d'être sur son propre territoire, même s'il est partagé. La pratique de l'espace public [...] permet à l'usager de vérifier l'intensité de son insertion dans l'environnement social » (Leroux N. cité par San Martin E., 2019, p. 99). Jane Jacobs, en 1961 décrit le quartier comme un « tissu de relations sociales, un milieu où s'épanouissent des sentiments et des sympathies » (Jacobs J., 1991). Concernant le contexte occidental, les auteur·es marxistes, et les géographes féministes, ont analysé la façon dont la logique capitaliste a prédominé dans l'organisation des villes. Elles ont été organisées selon des critères de rentabilité, de rationalisation des usages et d'efficacité (Federici S., 2019 ; Harvey D., 2011 ; Lefebvre H., 1986). Les métiers de l'urbanisme et de l'architecture, dominés par les hommes (Raibaud Y., 2017) ont peu pris en considération la vie quotidienne de celles et ceux qui sont en charge du *care* et du travail reproductif.

Concernant les espaces publics, les « seuils du *care* » se rapportent aux notions de proximité et de mobilité. En effet, à cette échelle, c'est le réglage des distances et les moyens de les combler qui devront être ajustés. Concernant la proximité tout d'abord, les seuils que sont les rez-

de-chaussée, les porches, les terrasses, etc. ; devraient accueillir de multiples activités, permettant à la fois d'encourager les sociabilités de quartier et de « co-veiller » (Rosenberg S., 1980, p. 58; Wekerlé G. & Querrien A., 1999, p. 164) sur l'espace public pour qu'il soit plus sûr, plus accessible à toutes et tous. Les seuils à l'échelle urbaine ont un rôle fondamental à jouer dans la création d'une forme « d'intensité urbaine » grâce à la « présence sociale » (Jacobs J. 1991, p. 399), déjà encouragée par Jane Jacobs dans les années 1960 pour critiquer les fondements de l'urbanisme moderne. Aussi, des services municipaux de santé, d'éducation, de loisirs, proposés à proximité des espaces résidentiels, favorisent la création de communautés locales et offrent des opportunités d'être à l'écoute des besoins d'autrui. Le deuxième enjeu majeur concerne des échelles plus éloignées et les réglages des distances entre des fonctions diverses de la ville, ce que l'on appelle plus communément, la mobilité. Ce n'est pas un hasard si les études des géographes féministes et des municipalités ayant pris à bras le corps les questions du *care* et du travail reproductif, se sont intéressées aux enjeux de mobilité. En effet, les déplacements sont influencés par la division sexuée du travail et par l'assignation des femmes aux sphères domestiques, créant des mobilités différenciées entre les hommes et les femmes (Coutras J., 1997 ; Gibout C., 2004) et érigeant des « murs invisibles » (Di Méo G., 2012, p. 150) au sein de la ville. Ces difficultés en termes de mobilité sont accentuées pour les *caretakers* habitant dans des zones péri-urbaines ou périphériques (Berger M., Aragau C. & Rougé L., 2019). À ce sujet, de multiples recommandations existent telles que la création de statistiques prenant en compte des variables sexo-spécifiques, l'adaptation des horaires des transports en commun aux tâches reproductives, la multiplication des arrêts de métro ou de bus pour limiter le temps de marche, etc. La municipalité de Bogota⁵ a fait un pas supplémentaire pour prendre en compte les besoins spécifiques liés aux tâches du *care*. En effet, grâce à des ateliers participatifs, la ville a créé le système de *care district* et plus particulièrement, des *blocks of care* qui consiste en une stratégie territoriale conçue pour fournir des services de soin, délivrés par l'État, le secteur

⁵ Concernant les initiatives réalisées par la Municipalité de Bogota, voir les sites internet suivants : www.sustainabledevelopment.un.org/partnership/?p=36711, www.sdmujer.gov.co, www.sistemadecuidado.gov.co. Notons également que cette municipalité a créé un service spécifique pour répondre aux besoins spécifiques des femmes dans l'aménagement urbain.

privé ou les communautés, à proximité des logements pour, d'une part, augmenter l'accessibilité aux soins pour les plus vulnérables et, d'autre part, faciliter la prise en charge du travail du *care*.

À chacune de ces échelles spatiales, les seuils du *care* posent la question de la gouvernance. En effet, comment concevoir, gouverner et gérer ces espaces d'entre-deux, et éviter que les inégalités liées aux origines sociales, au genre ou aux phénomènes de racisation ne se reproduisent ? Les études féministes ont insisté sur l'importance de partir des expériences quotidiennes, et en particulier du vécu des femmes, « qui sont les experts de leur propre environnement dans le diagnostic et les actions d'amélioration [...] des espaces urbains » (Wekerlé G. & Querrien A., 1999, p. 166). Les systèmes de gouvernance favorisant les partenariats entre les organisations locales et les municipalités, comme pour les *care blocks* à Bogota sont également à privilégier.

CONCLUSIONS

Optimiser l'aménagement de nos espaces de vie pour rationaliser le travail du *care* ne suffit pas à rencontrer les visées de transformation sociale de l'éthique du *care*. La formulation des conditions socio-spatiales de l'application d'une éthique du *care* ambitionne tout d'abord, à sa mesure et avec toute l'humilité nécessaire à cette démarche, la reconnaissance de la dimension anthropologique du soin aux autres, ainsi que les potentialités de le relier aux différentes échelles quotidiennes de l'Habiter. Elle vise ensuite à rencontrer les aspirations énoncées dans les travaux de Joan Tronto, de dépassement de la binarité normative entre les sphères publique et privée. Et elle invite finalement, au glissement d'une société organisée autour de la famille nucléaire à la création de communauté de soin gouvernée de façon équitable et inclusive.

Université catholique de Louvain
Uses&Spaces – Louvain Research
Institute for Landscape,
Architecture, Built Environment (LAB)
Rue Henri Wafelaerts, 47-51
B – 1060 Bruxelles
chloe.salembier@uclouvain.be
audrey.courbebaisse@uclouvain.be

Chloé SALEMBIER
Audrey COURBEBASSE

BIBLIOGRAPHIE

- BÉGOUT, Bruce (2005). *La découverte du quotidien*. Paris, Allia.
- BERGER, Martine – ARAGAU, Claire – ROUGÉ, Lionel (2019). « Mobilités et immobilités des périurbains franciliens: effets de genre, effets de classe, effets de générations ? ». In LOUARGANT, Sophie & BARROCHE, Alexia (éds), *Mobilités: toutes et tous égaux?* Grenoble: UGA éditions, 2019. www.books.openedition.org/ugaeditions/17695?lang=fr.
- BESSE, Jean-Marc (2013). *Habiter un monde à mon image*. Paris, Flammarion.
- (2015). « Voisinages », *Annales de géographie*, 704(4), p. 385-390. www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2015-4-page-385.htm.
- BESSIN, Marc – ROULLEAU-BERGER, Laurence (2002). « Les armes du faible sont-elles de faibles armes ? », *L'Homme & la Société*, 143-144 (2002) 1, p. 3-11. www.cairn.info/revue-l-homme-et-la-societe-2002-1-page-3.htm.
- BONNIN, Phillipe (2000). « Dispositifs et rituels du seuil », *Communication*, 70, p. 65-92. www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_2000_num_70_1_2064.
- BUFFONI, Caroline (2009). « Marion Segaud. *Anthropologie de l'espace: habiter, fonder, distribuer, transformer* », *Communication & langages*, 162(4), p. 147-148. www.cairn.info/revue-communication-et-langages1-2009-4-page-147.htm.
- COURBEBASSE, Audrey – SALEMBIER, Chloé (2022). « L'espace au prisme de l'éthique du care / Housing through the Lens of Care – Entretien avec Joan Tronto », *Les Cahiers de la recherche architecturale urbaine et paysagère*, www.journals.openedition.org/craup/9523.
- COUTRAS, Jacqueline (1997). « La mobilité quotidienne et les inégalités de sexe à travers le prisme des statistiques », *Recherches féministes*, 10(2) (1997), p. 77-90. www.erudit.org/fr/revues/rf/1997-v10-n2-rf1656/057936ar.
- DELEUZE, Gilles (1988). *Périclès et Verdi*. Paris, Éd. de Minuit.
- DI MÉO, Guy (2012). « Femmes, sexe, genre. Quelle approche géographique ? », *Espaces et sociétés*, 150(2) (2012), p. 149-163. www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2012-2-page-149.htm.
- FEDERICI, Silvia (2019). *Le capitalisme patriarcal*. Paris, La fabrique éditions.
- FEMIA, Alfonso – ARDENNE, Paul (2021). *La bonne ville: pour une architecture bienveillante*. Bruxelles, Ante Prima.
- FITZ, Angelica – KRASNY, Elke (2019). *Critical Care: Architecture for a Broken Planet*. Cambridge, MIT Press.
- GIBOUT, Christophe (2004). « “La sur-mobilité” : une question de genre ? », in DENÉFLE, Sylvette (éd.), *Femmes et villes*. Tours, Presses Universitaires François-Rabelais, 2004, p. 55-165.
- GILLIGAN, Carol. (2019 [1982]). *Une voix différente: la morale a-t-elle un sexe ?* Paris, Flammarion.
- GIRAULT, Eloïse (2010). « Un monde vulnérable. Pour une politique du care, de Joan Tronto », *Sociétés et jeunesse en difficulté (en ligne)*, 9, www.journals.openedition.org/sejed/6724.
- HALL, Edward T (1971). *La dimension cachée*. Trad. par Amélie PETITA. Paris, Éd. du Seuil.

- HARVEY, David (2011). *Le capitalisme contre le droit à la ville: néolibéralisme, urbanisation et résistances*. Trad. par Cyril LE ROY et al. Paris, Éd. Amsterdam.
- JACOBS, Jane (1991 [1961]). *Déclin et survie des grandes villes américaines*. Trad. par Claire PARIN-SÉNÉMAUD. Liège, Mardaga.
- KERGOAT, Danièle (2001). « Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe ». In BISILLIAT, Jeanne – VERSCHUUR, Christine (éds.). *Genre et économie: un premier éclairage*. Genève, Graduate Institute Publication, 2001, p. 78-88.
- LEDENT, Gérald (2014). *Potentiels relationnels. L'aptitude des dispositifs physiques de l'habitat à soutenir la sociabilité. Bruxelles, le cas des immeubles élevés et isolés de logement*. Thèse de doctorat. Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve.
- L'HEUILLET, Hélène (2016). *Du voisinage: Réflexions sur la coexistence humaine*. Paris, Albin Michel.
- LAWRENCE, Roderick. J. (1986). « L'espace domestique et la régulation de la vie quotidienne », *Recherches sociologiques*, XVII (1986), A, p. 147-169.
- LEFEBVRE, Henri (1986 [1968]). *Le droit à la ville*. Paris, Éd. du Seuil.
- LUSSAULT, Michel (2018). « Porter attention aux espaces de vie anthropocènes. Vers une théorie du spatial care ». In *Penser l'Anthropocène* Paris, Presses de Sciences Po, p. 199-218.
- MOLEY, Christian (2006). *Les abords du chez-soi. En quête d'espaces intermédiaires*. Paris, Éd. de la Villette.
- PETIT, Clémence – LEHRMANN, Justine – BEST, Alice (2017). « Le surpeuplement, une forme de mal-logement toujours prégnante et socialement discriminante », *Recherche sociale*, 224(4) (2017), p. 5-134.
- RAIBAUD, Yves (2017). *La ville faite par et pour les hommes. Dans l'espace urbain, une mixité en trompe l'œil*. Paris, Humensis.
- ROSENBERG, Suzanne (1980). « Vivre dans son quartier... quand même », *Les Annales de la recherche urbaine*, 9 (1980), p. 55-75.
- SALEMBIER, Chloé – LEDENT, Gérald (2021). « Parents en cohabitat. Vers une parentalité élargie ? », *Echogéo*, 44 (2021), www.journals.openedition.org/echogeo/21095.
- SAN MARTIN, Evangelina (2019). *La dimension spatiale de la violence conjugale*. Thèse de doctorat. Université Michel de Montaigne – Bordeaux III, Bordeaux.
- SEGAUD, Marion (2008). *Anthropologie de l'espace : habiter, fonder, transformer, distribuer*. Paris, Armand Colin.
- TRONTO, Joan (2008). « Du Care », *Revue du MAUSS*, 2(32) (2008), p. 243-265.
- (2009). *Un monde vulnérable : pour une politique du care*. Trad. par Hervé MAURY. Paris, La Découverte.
- (2012). *Le risque ou le care ?* Trad. par Fabienne BRUGÈRE. Paris, Presses Universitaires de France.
- (2020). « Caring architecture ». In FITZ, ANGELICA – KRASNY, ELKE (2019). *Critical Care: Architecture for a Broken Planet*. Cambridge, MIT Press. Traduit de l'anglais par Joanne MASSOUBRE et Martin PAQUOT dans la revue

Topophile, janvier 2021, www.topophile.net/savoir/vers-une-architecture-du-menagement.

WEKERLÉ, Gerda – QUERRIEN, Anne (1999). « De la ‘coveillance’ à la ville sûre ». *Les Annales de la recherche urbaine*, 83-84 (1999), p. 164-169.

WOOLF, Virginia (2020 [1929]). *Une chambre à soi*. Trad. par Sophie CHIARI. Paris, Le Livre de Poche.

RÉSUMÉ – Les écrits de Marion Segaud (Segaud M., 2008) et de Joan Tronto (Tronto J., 2009), nous révèlent que l’Habiter et la vulnérabilité sont des invariants anthropologiques. Or, la société industrielle, de par son organisation socio-spatiale, a « périmétré » (Femia A., Ardenne P., 2021, p. 34) les relations entre les êtres humains, et entre ces derniers et leurs environnements. L’hypothèse de cet article est que l’éthique du *care* nous invite à repenser les conditions socio-spatiales qui nous séparent et nous unissent en tant qu’habitant.es de la Terre : les seuils du *care*. Dans un premier temps, nous interrogerons les seuils en tant que sphères potentiellement mobilisables pour qu’advienne le *care* – *care support* – (Courbebaisse A., Salembier C., 2022) et comme lieux dont il convient de prendre soin – *spatial care* – (Lussault M., 2018). Dans un second temps, nous questionnerons la « bonne distance » dans les pratiques du *care*. Pour que le *care* advienne, il s’agit en effet de trouver un équilibre entre un oubli de soi et un oubli des autres (Gilligan C., 1982, p. 57-65). Et pour terminer, nous mettrons en évidence les enjeux de la socio-spatialisation du *care* qui encouragent au dépassement de la binarité normative entre le public et le privé, et au glissement d’une société organisée autour de la famille nucléaire à la création de communautés de soin.

ABSTRACT – The writings of Marion Segaud (Segaud M., 2008) and of Joan Tronto (Tronto J., 2009) reveal to us that Inhabiting and vulnerability are anthropological invariants. Now industrial society by its socio-spatial organisation « has established parameters for » (Femia A., Ardenne P., 2021) relations between human beings and between humans and their environments. The hypothesis of this article is that the ethics of *care* invites us to rethink the socio-spatial conditions that separate us and unite us as inhabitants of the Earth : the thresholds of *care*. In the first place we examine the thresholds as spheres that can potentially be mobilised for the advent of *care* – *care support* – (Courbebaisse A., Salembier C., 2022) and as places to be taken care of – *spatial care* – (Lussault M., 2018). In the second place we question the « right distance » in *care* practices. For these to occur it is in fact a matter of finding an equilibrium between « forgetfulness of self » and « forgetfulness of others » (Gilligan C., 1982). Finally, we bring out the issues in the socio-spatialisation of *care* which encourage overcoming the normative duality between public and private and changing from a society organised “around” the nuclear family to the creation of *care* communities (transl. J. Dudley).